



Fiche de mission pour un service civique au Parc national de la Vanoise
Suivi de la faune et sensibilisation du public
Secteur de Haute-Maurienne

Informations générales

Le Parc national de la Vanoise, établissement public administratif créé par décret du 5 juillet 1963, est en charge de la gestion et de l'animation d'un territoire remarquable, appelé Parc national de la Vanoise, et de son aire optimale d'adhésion. Les parcs nationaux outre les missions qui leurs sont reconnues par les articles L. 331-8 et L. 331-9 du code de l'environnement, ont pour vocation :

- de contribuer à la politique de protection du patrimoine naturel, culturel et paysager,
- de soutenir et développer toute initiative ayant pour objet la connaissance et le suivi du patrimoine naturel, culturel et paysager,
- de concourir à la politique d'éducation du public à la connaissance et au respect de l'environnement.

Profil du (de la) candidat(e)

Esprit d'initiative et d'autonomie.
Qualités organisationnelles et rédactionnelles.
Aptitude au déplacement en montagne.

Missions

Participer au suivi d'espèces emblématiques du parc national (gypaète barbu, tétras-lyre, bouquetin, ...) :

- Participer au suivi des zones occupées et de la reproduction
- Communiquer en interne et en externe en mettant en œuvre des produits pédagogiques définis par le volontaire ;
- Sensibiliser les acteurs du territoire et les usagers de la montagne (parapentistes, socio-professionnels, associations, scolaires...) aux enjeux de conservation des espèces et au dérangement.
- Participer aux captures pour pose de colliers de suivi.
- Communication auprès de tous les publics.

La mission s'exerce sur le territoire du Parc. Le volontaire est en relation avec différents publics. La supervision de son activité est assurée par le chef de secteur. Cette mission permettra d'assurer un suivi scientifique d'espèces remarquables et faisant parties du patrimoine vivant emblématique du Parc national. L'implication du volontaire permettra d'apporter une attention toute particulière sur la reproduction et l'observation comportementale des adultes reproducteurs et des jeunes.

Parallèlement au suivi de ces espèces, le jeune volontaire assurera l'information du public et sera force de proposition pour développer des outils d'animation et d'information centrés sur une espèce et le respect des zones de reproduction.

Cette mission vient en complément des missions générales de surveillance et d'information qui sont dans les attributions des gardes du Parc et permettra un focus sur l'espèce suivie, dont les habitats doivent être protégés notamment au regard du changement climatique qui peut impacter certaines espèces.

Dates et durée du contrat

6 mois : à partir du 2 mai 2023 si possible.

35 heures par semaine.

Candidature à déposer jusqu'au 31 mars 2023 inclus.

Tuteur et contact

Le ou la candidat(e) retenue effectuera sa mission au sein du secteur de Haute-Maurienne sous la responsabilité de Sébastien BREGEON, chef de secteur – sebastien.bregeon@vanoise-parcnational.fr – 06 26 84 73 55.

copie au Parc national de la Vanoise – 135 rue du docteur Julliand – 73000 Chambéry – secretariat@vanoise-parcnational.fr

Des entretiens pour le recrutement, compatibles avec les mesures sanitaires du moment, seront organisés les 24 et 25 mars 2022.